

2023-30

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20231124-2023_30-DE
Reçu le 27/11/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2023
Convocation le 17 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Était absent : Monsieur Benoît LAFARGUE

Secrétaire de séance : Madame Véronique LABRANDE

CRÉATION D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE DE SAINT-VINCENT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un columbarium dans le cimetière « nouveau » de Saint-Vincent.

Il fait part des devis des pompes funèbres Pascal Pradines et de l'entreprise ArtCase.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** la création d'un columbarium de 6 cases,
- **APPROUVE** le devis des pompes funèbres Pascal Pradines, pour un montant de 4 200€ TTC,
- **DÉCIDE** la mise en place au cimetière « nouveau » de Saint-Vincent,
- **DIT** que le budget 2024 devra prévoir les fonds nécessaires,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents nécessaires au parfait aboutissement de cet investissement.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

Le 24 novembre 2023

Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 27/11/2023
Le Maire, Raoul Debar

